

Info-Soleil

Octobre 2023

Journal d'information à l'intention des parents
de l'École Plein-Soleil



FACTURE DU MATÉRIEL PÉRISSABLE

Vous avez reçu la semaine dernière via le portail Mozaïk (problème informatique réglé), la facture du matériel didactique périssable qui sera remis à votre enfant et utilisé à l'école tout au long de l'année. Merci d'en prendre connaissance et d'y donner suite dans les délais demandés. **Avec l'application MParent sur le cellulaire, il est important de télécharger à nouveau le document sans quoi, le cellulaire ouvrira l'état de compte de l'année précédente.** Accédez au portail parent WEB, ensuite allez sur la tuile FINANCES pour voir l'état de compte.



L'HALLOWEEN À PLEIN-SOLEIL

Le comité d'organisation des activités de l'Halloween s'active déjà pour organiser une fête aux enfants. Les détails suivront bientôt.



COMMUNICATIONS, RENCONTRES ET BULLETIN 2023-2024

Voici les dates de ces communications, toutes disponibles via le portail Mozaïk Parents (*Mparents*)

13 octobre: Première communication (*adaptation à l'école/comportement et cheminement académique global de votre enfant à ce jour*)

9 novembre soirée et 10 novembre: Rencontre de parents pour le 1^{er} bulletin (invitation à suivre)

Début mars : 2^e bulletin, rencontre de parents (modalités à venir, *pour situations particulières*)

26 juin : 3^e bulletin



PARENTS SUR LA COUR D'ÉCOLE

Voici quelques rappels importants :

Dans le but de favoriser l'autonomie de vos enfants et pour assurer la sécurité de tous, nous demandons que vos enfants entrent le plus possible **SEULS** sur la cour d'école lorsqu'ils arrivent pendant la période de surveillance le matin (7 h 30 - 7 h 45) ou le midi (12 h 25 - 12 h 35). Vous pouvez les accompagner jusqu'au trottoir, mais à partir de ce point, les surveillants les prendront en charge jusqu'au début des classes.

Bien entendu, cette directive ne s'adresse pas aux parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde.

Pour les parents qui viennent chercher des élèves le midi, veuillez respecter l'horaire de l'école. Les enfants du préscolaire seront souvent en activités avec leur groupe sur la cour à compter de 10 h 45, mais la classe se termine quand même à 11 h 02.

Dernière chose : Les chiens ne sont pas autorisés sur la cour de l'école. Merci de votre collaboration.



NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Journées pédagogiques :

<u>Journées pédagogiques</u>	<u>Thème</u>	Date limite pour faire une modification (Pour ajouter ou annuler une inscription) Par courriel uniquement Service-garde.plein-soleil@csnavigateurs.qc.ca
20 octobre COMPLET	Bienvenue au manoir hanté !!!	Jeudi 28 septembre 2023
10 novembre	Film et popcorn	Jeudi 19 octobre 2023 Comme les rencontres de parents ont lieu à cette date, nous avons changé le thème de la pédagogique.
13 novembre	Jeux médiévaux	Jeudi 19 octobre 2023

Facturation :

L'état de compte du mois de septembre sera envoyé par courriel dans la **semaine du 2 octobre 2023**.

Sécurité et Absences :

Tous les ajouts de périodes et les absences doivent se faire par téléphone et non par courriel. Vous devez aviser la technicienne en **laissant un message sur la boîte vocale avant 8h** au 418-834-2483 poste 11140.

À noter que si votre enfant s'absente pour la journée complète de l'école et que vous avez déjà motivé son absence via la plateforme Mozaik, nul besoin de laisser un message téléphonique au service de garde.

Alors, chers parents, n'oubliez pas de nous aviser lorsque vous venez chercher votre enfant ou que vous lui avez donné un rendez-vous ou une permission spéciale!



COUVERTURE D'ASSURANCE PAR LE CSSDN

Le Centre de services scolaire possède une assurance dite « responsabilité civile ». Une telle assurance n'est valide que lorsque le centre de service est jugé « en faute ». Pour tout autre événement où le centre de service n'est pas reconnu fautif, l'élève aurait intérêt à avoir une couverture supplémentaire. Certaines compagnies offrent aux élèves, à un coût abordable, un contrat d'assurance valide en tout temps. Il appartient donc à chaque parent d'assurer son enfant s'il le désire (*voir pièce jointe lettre du Secrétaire général du CSSDN*).



NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATIONS POUR 23-24

Vous trouverez les normes et modalités d'évaluation 23-24 sur notre site internet d'ici la mi-octobre.



SAC À DOS-CONSEILS DE NOTRE ERGO

Merci de prendre connaissance de la pièce jointe.



DATES À RETENIR

9 octobre :

Congé d'Action de grâces

1^{er} novembre :

Conseil d'établissement (19h, local du service de garde)



Marie-Josée Roy
Direction